

2.7 L'AVIS DE LA POPULATION

Plan Local d'Urbanisme de CHAMERY

Quels objectifs d'aménagement, de développement et de préservation pour les 15 prochaines années et pour les générations futures?

Quel avenir pour votre commune?

Le conseil municipal entend associer la population à la révision du PLU qui engagera l'avenir de CHAMERY pour les 15 prochaines années.

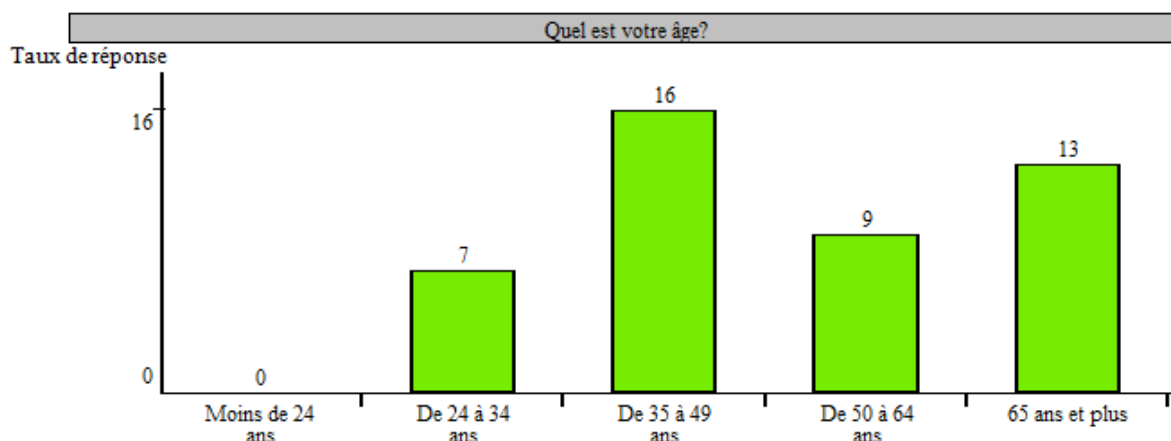
Ce questionnaire a pour objectif la meilleure prise en compte possible des attentes des habitants dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, et représente une aide pour les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

180 questionnaires ont été distribués à CHAMERY le 10 avril 2015 et 46 ont été déposés à la Mairie avant le 25 avril 2015, soit 25% de réponse.

Il convient de noter que certains de ces questionnaires n'ont pas été remplis selon les consignes. Ainsi, un certain nombre de réponses aux questions n'ont pu être prises en compte.

L'ensemble des questionnaires reçus correspond à une population d'environ 117 personnes ; calcul fait à partir du nombre de personnes par foyer demandé en fin de questionnaire. 30 % de la population a donc répondu.

Ces résultats ne sont donc pas représentatifs de la volonté de tous les habitants, mais permettent néanmoins de se faire une idée sur les besoins, demandes, enjeux, des habitants de CHAMERY.



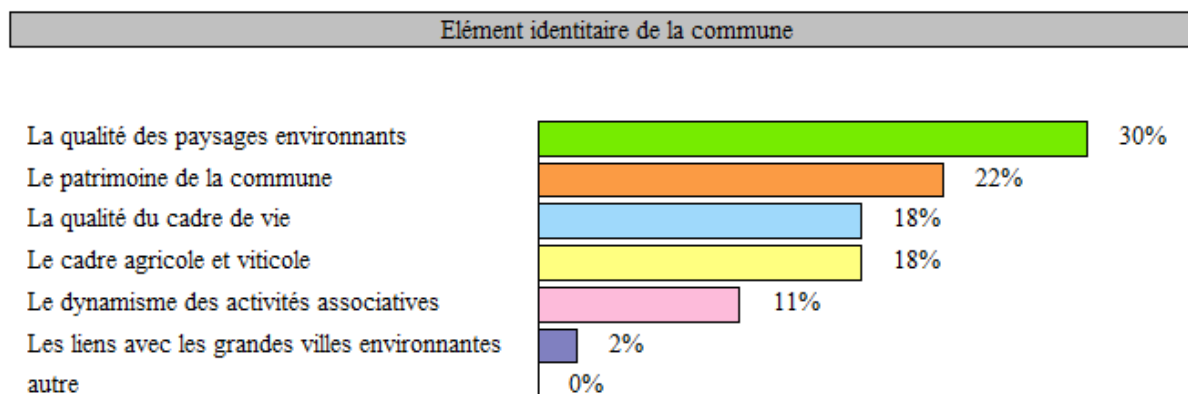
1. LE DIAGNOSTIC ACTUEL

1.1. La perception du village aujourd'hui

Selon vous, quel élément représente l'image de la commune? (Cochez 2 cases au maximum)

- Le patrimoine de la commune (mairie, église ...)
- La qualité du cadre de vie
- La qualité des paysages environnants
- Le dynamisme des activités associatives
- Les liens avec les grandes villes environnantes (dessertes routières)
- Le cadre agricole et viticole
- Autres, préciser :

.....



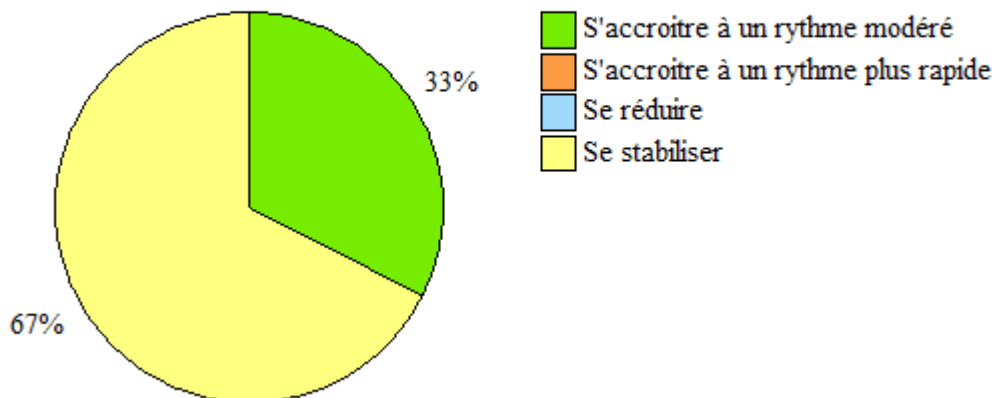
Conclusion : « *La qualité des paysages environnants* » caractérise le plus CHAMERY pour ses habitants. Cela s'explique par un environnement de grande qualité dans et autour du bourg. « *Le patrimoine de la commune* » est également un élément important.

1.2. La population

Pensez-vous que la population communale doive ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> S'accroître à un rythme modéré | <input type="checkbox"/> Se réduire |
| <input type="checkbox"/> S'accroître à un rythme plus rapide | <input type="checkbox"/> Se stabiliser |

Dynamique démographique souhaitée



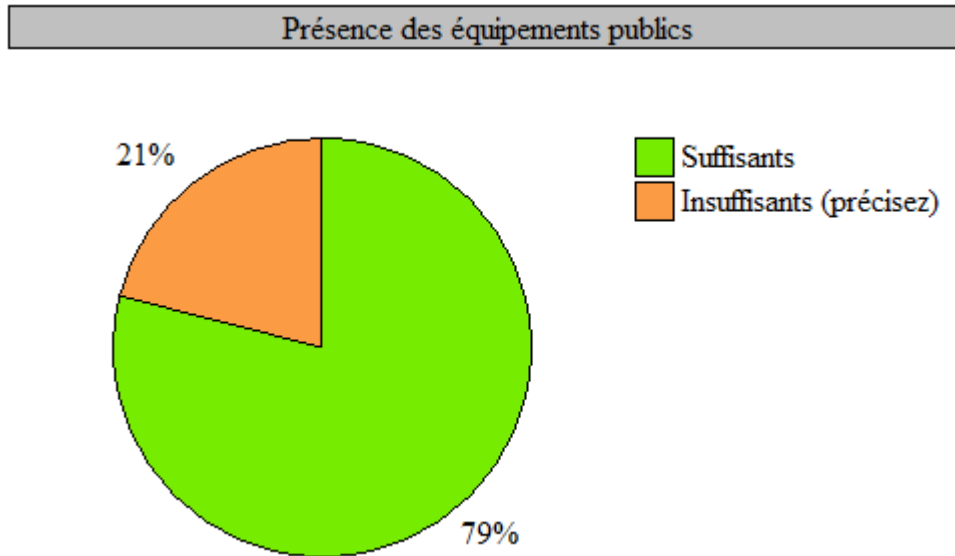
Conclusion : La majorité des habitants (67 %) pense que la population de CHARMERY doit « se stabiliser ». 33 % pense qu'elle doit s'accroître à un rythme modéré.

1.3. Les équipements publics

A votre avis, les équipements publics (mairie, école, terrain de sport, salle des fêtes) sont-ils:

- Suffisants
 Insuffisants (préciser) :

.....



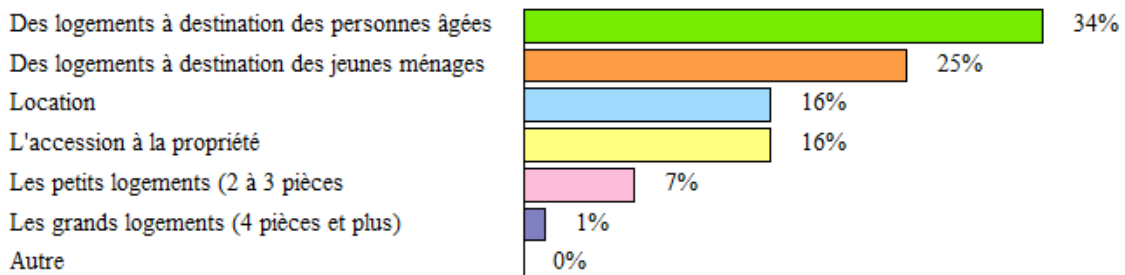
Conclusion : Les équipements publics sont satisfaisants pour 79 % des habitants. On peut donc dire que les habitants sont satisfaits de l'offre proposée par la commune. Les équipements à améliorer cités sont les terrains de sports, des espaces de jeux pour les enfants, l'école et la crèche.

1.4. L'habitat

Quels types d'habitat sont manquants ou sont à développer (Cocher 3 cases au maximum)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Location | <input type="checkbox"/> Les grands logements (4 pièces et plus) |
| <input type="checkbox"/> L'accession à la propriété | <input type="checkbox"/> Des logements à destination des personnes âgées |
| <input type="checkbox"/> Les petits logements (2 ou 3 pièces) | <input type="checkbox"/> Des logements à destination des jeunes ménages |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : | |
-

Développement de l'habitat

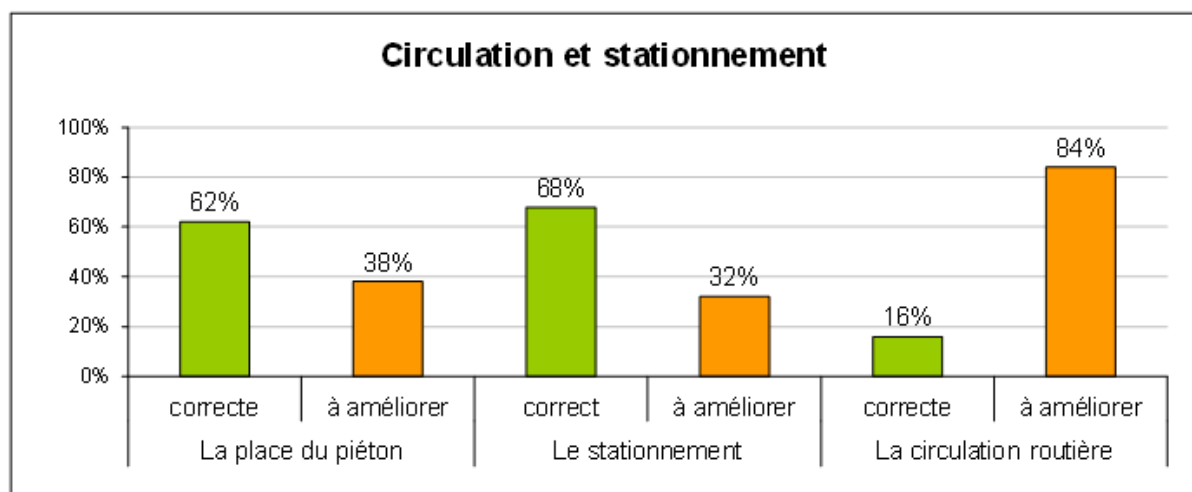


Conclusion : « *Les logements à destination des personnes âgées* » arrivent en tête avec 34 % pour ce qui est du type d'habitat manquant ou à développer. En effet, les personnes âgées ont besoin de logements plus petits et plus adaptés à leur quotidien.
 « *Les logements à destination des jeunes* » ont également une place importante (23 %).

1.5. Les déplacements et le stationnement

D'après vous, dans votre commune (Cochez 1 case par sous thème)

- La place du piéton est correcte
 La place du piéton est à améliorer
- Le stationnement est suffisant
 Le stationnement est insuffisant
- La circulation routière est une gêne
 La circulation routière ne pose pas de problème



Conclusion : Les habitants pensent que la place du piéton est correcte (62 %). Concernant le stationnement il est majoritairement correct (68 %). La circulation est considérée comme gênante (84%).

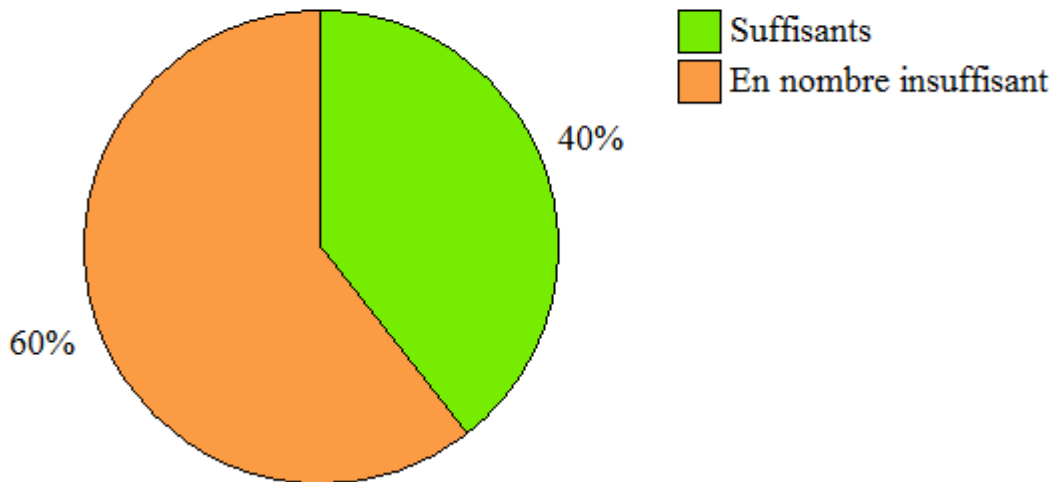
1.6. Les commerces et les services marchands

Selon vous, les commerces et services marchands sont :

- Suffisants
- En nombre insuffisant
- Dans ce dernier cas, quel(s) commerce(s) vous semble(nt) manquer ?

.....

Services et commerces



Conclusion : Les commerces sont insuffisants pour 60 % des personnes interrogées. En effet, le village ne bénéficie pas de beaucoup de services marchands et non marchands nécessaires au quotidien. On note des demandes récurrentes de commerces d'alimentation (boulangerie, épicerie, marché), d'un bistrot, de services de santé, etc.

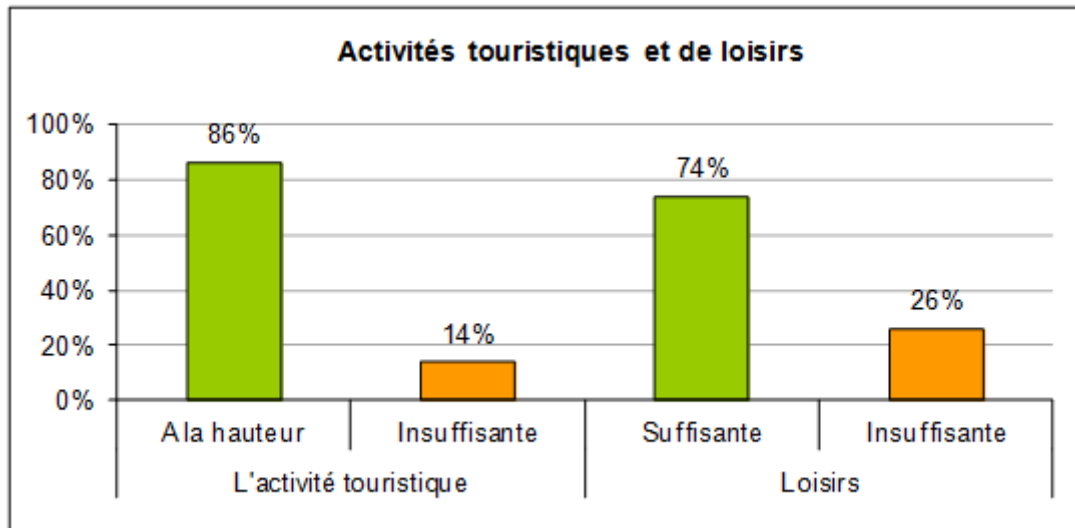
1.7. Le tourisme (Chemin de randonnée, Fleurissements) et les loisirs

L'activité touristique vous semble :

- A la hauteur de la commune
- Insuffisante par rapport aux qualités de la commune

L'activité des loisirs est-elle :

- Suffisante
- Insuffisante



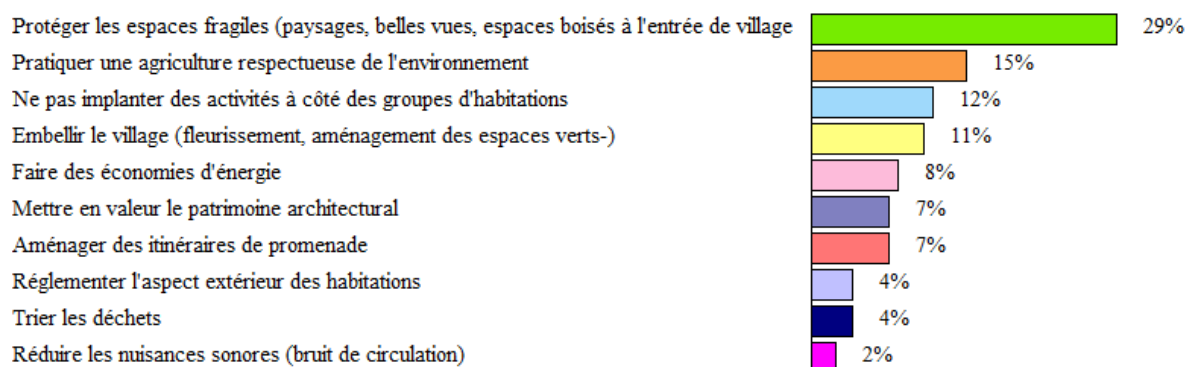
Conclusion : Concernant le tourisme et les loisirs, les habitants trouvent majoritairement qu'ils sont suffisants sur la commune (86% et 74%).

1.8. L'environnement

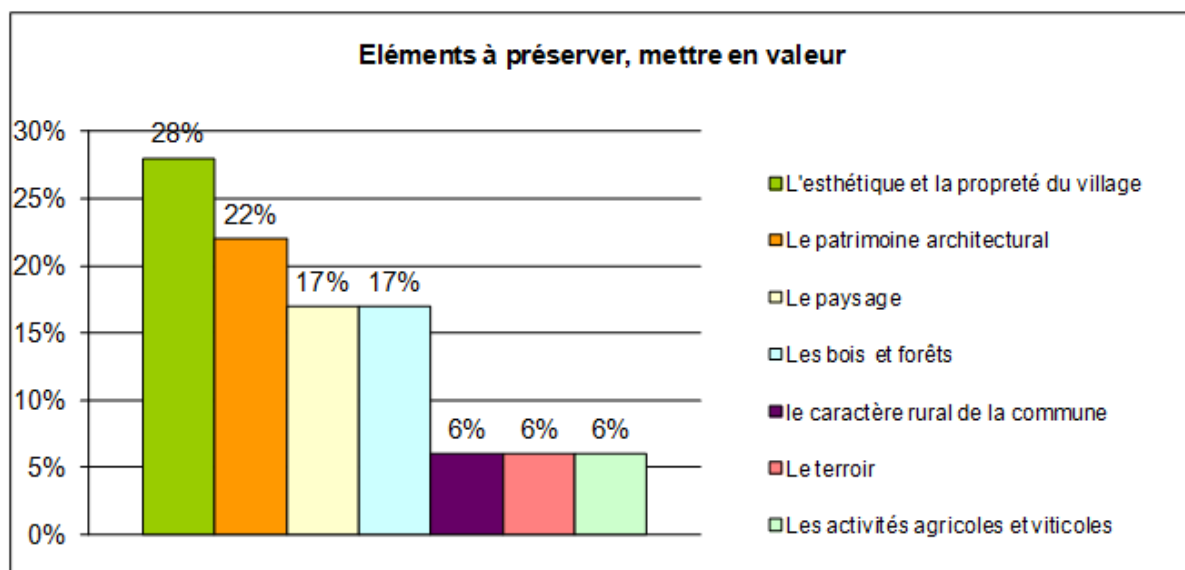
Sauvegarder l'environnement, pour vous c'est avant tout: (Cochez 3 cases au maximum)

- Embellir le village (fleurissement, aménagement des espaces verts-)
- Ne pas implanter des activités à côté des groupes d'habitations
- Protéger les espaces fragiles (paysages, belles vues, espaces boisés, entrées de village)
- Réduire les nuisances sonores (bruit de circulation)
- Aménager des itinéraires de promenade (centre village)
- Mettre en valeur le patrimoine architectural
- Réglementer l'aspect extérieur des habitations
- Faire des économies d'énergie
- Pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement
- Trier les déchets

Perception sauvegarde environnement



Qu'est-ce qui, à votre avis, est à protéger ou à mettre en valeur ?



Conclusion :

« Protéger les espaces fragiles », est ce qui représente le plus la sauvegarde de l'environnement. On retrouve en deuxième position « Pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement » et en troisième position « Ne pas implanter des activités à côté des groupes d'habitation ».

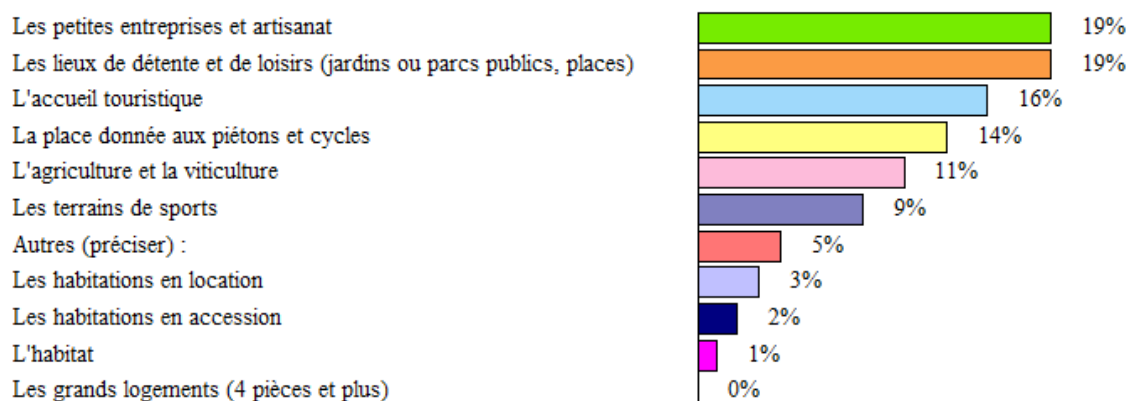
Les éléments à protéger et mettre en valeur sur la commune sont principalement l'esthétique et la propreté du village. En deuxième position on retrouve le patrimoine architectural ; et enfin, le paysage, les bois et forêts.

1.9. Les objectifs de développement de la commune

Pour vous, ce qu'il faudrait développer dans la commune, c'est avant tout : (Cochez 3 cases au maximum)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> L'habitat | <input type="checkbox"/> La place donnée aux piétons et cycles |
| <input type="checkbox"/> Les petites entreprises et artisanat | <input type="checkbox"/> Les terrains de sports |
| <input type="checkbox"/> Les lieux de détente et de loisirs | <input type="checkbox"/> L'accueil touristique |
| <input type="checkbox"/> L'agriculture et la viticulture | <input type="checkbox"/> Les grands logements (4 pièces et plus) |
| <input type="checkbox"/> Les habitations en location | <input type="checkbox"/> Les habitations en accession |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : | |

Objectifs de développement de la commune



Conclusion : L'objectif principal de la commune est de développer « *les petites entreprises et l'artisanat* » et « *les lieux de détente et de loisirs* », ce qui correspond aux réponses à la question 1.6 et 1.3.

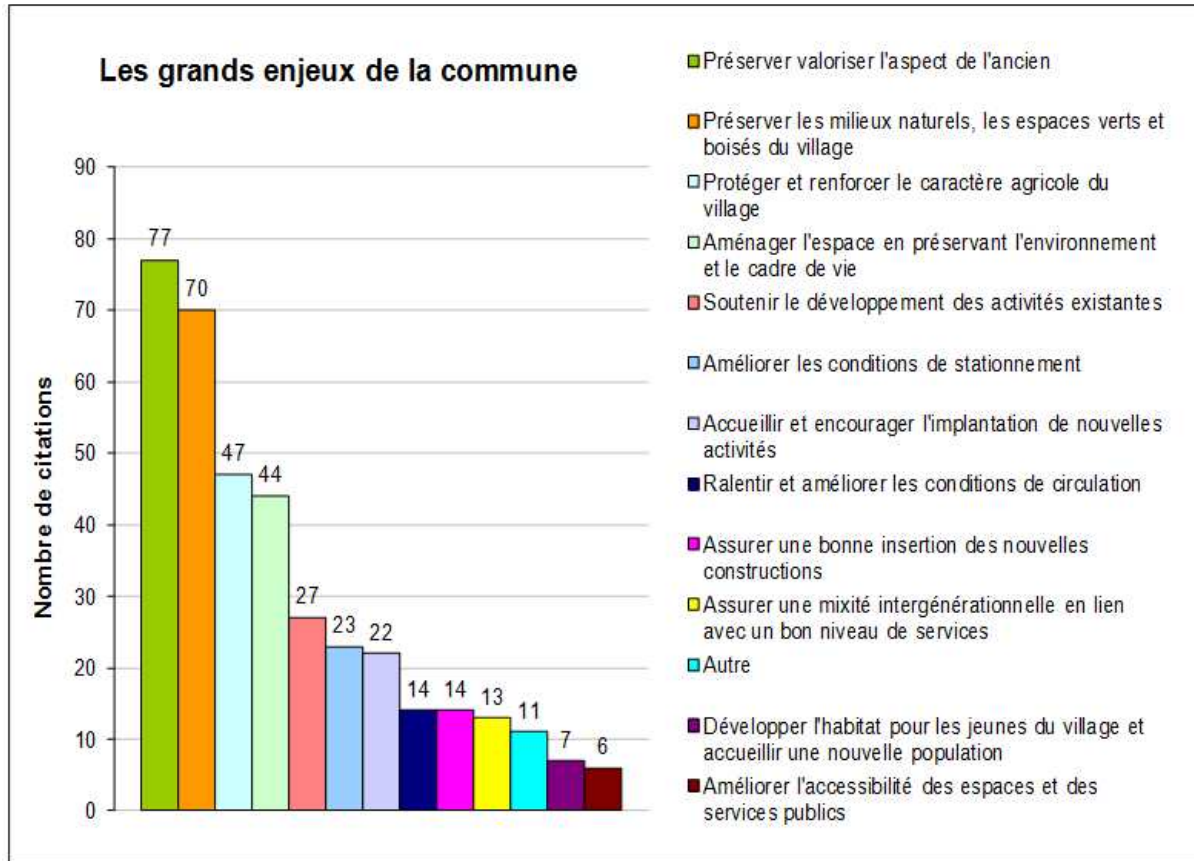
2. LES GRANDS ENJEUX DE LA COMMUNE

Voici présentés, sans ordre de priorité, 13 enjeux déjà identifiés par la commune. Sélectionnez dans cette liste, ceux qui vous semblent essentiels et classez-les par ordre de préférence (de 1 à 4 : 1 le plus important et 4 le moins important)⁹. Ajoutez les enjeux qui vous semblent importants et qui ne figurent pas sur ce document.

- Préserver et valoriser l'aspect ancien du village.
- Développer l'habitat pour les jeunes du village et accueillir de nouvelles populations.
- Assurer une bonne insertion des nouvelles constructions.
- Assurer une mixité intergénérationnelle en lien avec un bon niveau d'équipement et de services.
- Améliorer l'accessibilité des espaces et des équipements publics pour les personnes non motorisées ou à mobilité réduite.
- Améliorer les conditions de stationnement.
- Soutenir le développement des activités existantes.
- Accueillir et encourager l'implantation de nouvelles activités.
- Aménager l'espace en préservant l'environnement et le cadre de vie.
- Renforcer les traits caractéristiques de paysage aux entrées du village.
- Ralentir et améliorer les conditions de circulation.
- Préserver les milieux naturels, les espaces verts et boisés du village.
- Protéger et renforcer le caractère agricole du village.
- Autres enjeux :

graphique page suivante

⁹ Les résultats ont été comptabilisés de la manière suivante : valeur de 4 points pour la première préférence ; valeur de 3 points pour la deuxième préférence ; valeur de 2 points pour la troisième préférence ; valeur de 1 point pour la quatrième préférence.



Conclusion : Les 4 principaux enjeux pour les habitants sont :

1. « Préserver et valoriser l'aspect ancien du village ».
2. « Préserver les milieux naturels, les espaces verts et boisés du village ».
3. « Protéger et renforcer le caractère agricole du village. ».
4. « Aménager l'espace en préservant l'environnement et le cadre de vie ».

Ces points se recoupent avec les résultats de la question 1.1 et 1.8. La préservation du cadre de vie, et donc du patrimoine naturel et bâti de la commune, est l'enjeu principal des habitants de CHAMERY.